

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 10

**MINISTERE
DES MARCHES PUBLICS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	PROGRAMME 715: PASSATION DES MARCHES PUBLICS	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	9
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	9
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	12
2.2.	PROGRAMME 716: CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	15
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	16
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	17
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	18
2.3.	PROGRAMME 717: RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT ET GOUVERNANCE DU MINMAP	20
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	22
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	24
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	30

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	31
3.2.	LEÇONS APPRISES	31
3.3.	PERSPECTIVES	31

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE**
- 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE**
- 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**
- 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013**

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 715

PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Responsable du programme

Mr NDONGO ZINGA Bruno
Directeur Général des Marchés des Infrastructures

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Placé sous l'autorité du Directeur Général des Marchés des Infrastructures, ce programme a pour but l'amélioration du système de passation des Marchés Publics via les actions suivantes : la programmation des marchés publics, la passation des marchés publics, et le renforcement de la qualité de passation des marchés publics, dont des objectifs spécifiques ont été clairement définis à l'horizon 2015.

OBJECTIF	Améliorer le système de passation des Marchés Publics	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des marchés publics passés dans le respect de la réglementation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PLANIFICATION ET PROGRAMMATION DES APPELS D'OFFRES Action 02: LANCEMENT, SUIVI DES APPELS D'OFFRES ET ATTRIBUTION DES MARCHÉS Action 03: RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 613 307 600	CP 6 611 896 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NDONGO ZINGA Bruno, Directeur Général des Marchés des Infrastructures	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 715 a été influencée par les éléments de contextes ci-après :

- la contractualisation des marchés relatifs au Programme des Grandes Réalisations du Président de la République ;
- la mise en place progressive des structures du Ministère des Marchés Publics ;
- la poursuite de la réforme du système des marchés publics au Cameroun et son appropriation par les acteurs du système;
- La révision du seuil de compétence des commissions de Passation des Marchés à travers le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
- La création et l'opérationnalisation de certaines commissions de passation placées auprès des autorités contractantes.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le programme passation du Ministère des Marchés Publics s'est donné pour objectif l'amélioration du système de passation des marchés publics. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif majeur, il a été retenu comme indicateur : le taux des Marchés Publics passé dans le respect de la réglementation, dont la cible en 2015 a été fixée à 90%.

Au terme de l'année 2013, il apparaît un taux de réalisation se situant à 98%, bien au – delà des prévisions, dès la première année de mise en œuvre du programme budgétaire triennal du MINMAP.

Cette performance a été possible grâce notamment :

- au regain d'intérêt des Maitres d'ouvrage et Maitres d'Ouvrage délégués aux conférences de programmation dont le nombre de participants a été porté à 1395 en 2013 contre 452 en 2012;
- à la mise en place de 368 Commissions de Passation des Marchés ;
- à la passation par le MINMAP de 4149 contrats, représentant un taux de 62% de l'ensemble des marchés programmés sur l'ensemble du territoire ;
- à l'amélioration de la qualité des attributions, à travers un taux presque nul des recours fondés, soit environ 0,6 % ;
- au renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés à travers l'organisation de cinq séminaires de formation à l'intention des responsables des services centraux et déconcentrés, des membres des Commissions de Passation des Marchés;
- à la mise en place d'un répertoire de 962 experts agréés par le MINMAP et constitué de spécialistes de divers domaines, chargés d'assister les commissions et les autorités contractantes dans les attributions.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Taux des marchés publics passés dans le respect de la réglementation.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98,72%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 818 858 764	CP 6 817 447 164
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -205 551 164	Ecart CP -205 551 164
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 434 824 034	CP 6 433 529 887
TAUX DE CONSOMMATION	94,37 %	94,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment : • au regain d'intérêt des Maitres d'ouvrage et Maitres d'Ouvrage délégués aux conférences de programmation dont le nombre de participants a été porté à 1395 en 2013 contre 452 en 2012; • à la mise en place de 368 Commissions de Passation des Marchés ; • à la passation par le MINMAP de 4149 contrats, représentant un taux de 62% de l'ensemble des marchés programmés sur l'ensemble du territoire ; • à l'amélioration de la qualité des attributions, à travers un taux presque nul des recours fondés, soit environ 0,6 % ; • au renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés à travers l'organisation de cinq séminaires de formation à l'intention des responsables des services centraux et déconcentrés, des membres des Commissions de Passation des Marchés; • à la mise en place d'un répertoire de 962 experts agréés par le MINMAP et constitué de spécialistes de divers domaines, chargés d'assister les commissions et les autorités contractantes dans les attributions ;	

PERSPECTIVES
2014

Dans le cadre de ce programme, les efforts du Ministère des Marchés Publics porteront notamment sur:

- la programmation, en début d'exercice budgétaire, de tous les marchés en cohérence avec les programmes d'actions des Maîtres d'Ouvrage avec notamment un accent particulier sur l'organisation des sessions de formation à l'intention de tous les acteurs du MINMAP, ainsi que l'acquisition d'un logiciel de facilitation de la programmation ;
- le renforcement de l'activité du suivi des délais et de relance des différents acteurs impliqués déjà en place ;
- le renforcement de la qualité de la passation des marchés publics, notamment grâce à l'adoption des DAO types par secteur, l'intensification du contrôle des activités de passation des marchés au sein des commissions, ainsi que la poursuite de la formation des principaux acteurs du système des marchés publics (personnels des services des marchés des Maîtres d'Ouvrage, Présidents et membres des Commissions de Passation des Marchés);
- l'actualisation du répertoire des experts avec notamment le renforcement de l'effectif et la suppression de ceux d'entre eux dont les prestations n'auront pas été jugées satisfaisantes ou convaincus de mauvaises pratiques;
- la vulgarisation de la lettre circulaire du MINMAP sur l'application du décret N°2013/271 du 05 août 2013;
- la mise en place d'un comité en charge d'examiner les recours et les différents.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 PLANIFICATION ET PROGRAMMATION DES APPELS D'OFFRES								
OBJECTIF	Veiller au respect du Chronogramme de passation des Marchés							
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) de projets planifiés et programmés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 831 703 990	1 831 674 000	1 783 603 813	1 783 573 823	1 750 854 808	1 750 854 806	96,16 %	98,17 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Afin de maîtriser la dépense budgétaire, permettre le libre accès à la commande publique et la transparence des procédures, il a été prescrit dans le Code des Marchés Publics l'élaboration préalable des plans de passations de marchés par les maîtres d'ouvrage avant tout lancement de Dossier d'Appel d'Offres.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• La tenue des Conférences de programmation du 25 février au 1^{er} mars 2013 ; • La production et la publication des Journaux de programmation ; • Le suivi évaluation des plans d' passation.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique surtout par : • un taux élevé de participation des Maîtres d'Ouvrage et MOD aux conférences de programmation organisées en fin février 2013 ; • Amélioration de l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP							
Perspectives 2014	La programmation en début d'exercice budgétaire, de tous les marchés en cohérence avec les programmes d'actions des Maîtres d'Ouvrage avec notamment un accent particulier sur l'organisation des sessions de formation à l'intention de tous les acteurs du MINMAP, ainsi que l'acquisition d'un logiciel de facilitation de la programmation.							

Action 02 LANCEMENT, SUIVI DES APPELS D'OFFRES ET ATTRIBUTION DES MARCHÉS

OBJECTIF	Finaliser et attribuer les DAO dans les délais								
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des appels offres et des marchés attribués dans les délais.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 732 260 903	4 730 884 000	4 987 577 628	4 986 200 725	4 649 706 402	4 648 412 257	93,23 %	93,23 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Il a été observé la sous consommation du budget d'investissement public du fait du non-respect des plans de passations par les Maîtres d'ouvrages / Maîtres d'ouvrages délégués et commissions de passations des marchés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• mise en place 368 Commissions de Passation des Marché • signature de 4149 contrats représentantun montant de sept cent deux milliards(702 000 000 000) FCFA, dont plusieurs relatifs à la réalisation de grands projets structurants ; • organisation d'une mission de contrôle des activités des Commissions et Autorités contractantes ; • mise en place d'un répertoire de 962 experts agréés part le MINMAP et constitué de spécialistes de divers domaines, chargés d'assister les commissions et les autorités contractantes dans les attributions ; • transmission à la Présidence de la République d'un projet de Code des Marchés Publics révisé.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par : • la réduction significative des délais de passations ; • le rôle central accordé au MINMAP dans d'organisation et le bon fonctionnement des marchés publics; • le renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés.								
Perspectives 2014	Il s'agira suivi des activités de passation des Maîtres d'Ouvrages et maîtres d'Ouvrage Délégués et des commissions de passation des Marchés, de la vulgarisation des nouveaux délais de passation des marchés et de la dématérialisation des procédures de passation (e-procurement), et de la vulgarisation de la lettre circulaire du MINMAP sur l'application dudécret N°2013/271 du 05 août 2013.								

Action 03 RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

OBJECTIF	Améliorer la qualité des marchés passés par les Maîtres d'Ouvrages et les Maîtres d'Ouvrages Délégués								
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des rejets dans la passation des marchés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,6%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+24,4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	49 342 707	49 338 000	47 677 323	47 672 616	34 262 824	34 262 824	71,86 %	71,87 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)									
Perspectives 2014									

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 716

CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS

Responsable du programme

Mr BELLO
Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Veiller à la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des marchés publics exécutés dans le respect des dispositions contractuelles.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	72.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	80.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SUIVI DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS Action 02: CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 729 891 000	CP 4 729 833 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr BELLO, Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 716 du Ministère des Marchés Publics a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la mise en œuvre effective des projets structurants et la recrudescence des mauvaises pratiques dans le secteur des marchés (les abus dans l'utilisation de la procédure de gré à gré en matière de passation des marchés publics, les attributions complaisantes des marchés aux cocontractants sans moyens ni expérience, entraînant leur abandon, les marchés mal exécutés etc...).

Afin de mieux accompagner l'exécution des grands projets et éradiquer les dysfonctionnements sus-répertoriés, plusieurs mesures fortes ont été prises sur les plans réglementaire, organisationnel et logistique.

Sur le plan réglementaire, la mise en œuvre des dispositions de la circulaire présidentielle du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics, qui stipule en son point 40 que tout document de paiement doit être soumis au visa préalable du MINMAP, a été effective.

Sur le plan organisationnel, les postes de responsabilité prévus dans l'organigramme de la Direction Générale des Contrôles des Marchés Publics (DGCMP) et des Brigades régionales et départementale ont été pourvus et les effectifs ont été revu à la hausse avec la prise de service de certains cadres mis à notre disposition par le Ministère de la Fonction Publique.

Sur le plan logistique, l'acquisition des moyens de locomotion (84 véhicules pick-up et 120 motos) répartis sur l'ensemble du territoire national pour permettre la mobilité des contrôleurs appelés à descendre sur le terrain.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 716 était de veiller à la bonne exécution des marchés publics. En effet, le succès d'une bonne procédure de passation des marchés ne garantit pas toujours la bonne exécution sur le terrain, dudit marché. C'est la raison pour laquelle la systématisation des contrôles a permis de garantir la bonne qualité des prestations effectuées au cours de l'année 2013. Globalement, le résultat obtenu au 31 décembre 2013 se situe ainsi qu'il suit:

- **3 439** marchés sur **4 149**, représentant un montant de **2759 836 015 369 FCFA** ont fait l'objet d'un contrôle de passation et d'exécution sur le terrain, soit un taux de **82,88 %**.

Ce contrôle a permis d'effectuer un redressement de **12 123 182 460 FCFA**. Au cours de la même période, **499** décomptes sur les **1492** reçus pour visa préalables ont été rejetés représentant un montant de **24 588 409 533 FCFA**.

L'application de la mesure présidentielle de visa préalable sur tous les documents de paiements a eu un effet positif sur les résultats ainsi obtenus.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Proportion de marchés exécutés dans le respect des dispositions contractuelles	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	82,88%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 300 464 805	CP 4 300 406 805
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 429 426 195	Ecart CP 429 426 195
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 982 817 969	CP 3 976 196 961
TAUX DE CONSOMMATION	92,61 %	92,46 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	3 439 marchés contrôlés sur 4 149 signés	
PERSPECTIVES 2014	- Intensification du contrôle de l'authenticité des pièces administratives et techniques - intensification des contrôles tant sur les procédures de passation des marchés par les commissions que sur l'effectivité et la qualité de l'exécution des marchés sur le terrain par les cocontractants - descentes régulières et fréquentes sur les sites des travaux l'examen des recours relatifs à la passation et l'exploitation des rapports des observateurs indépendants	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 SUIVI DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS									
OBJECTIF	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics conformément aux dispositions réglementaires								
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés attribués conformément aux prescriptions réglementaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 103,6%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		75.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+7,88						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	128 999 000	128 941 000	106 112 338	106 054 338	123 975 319	123 759 318	116,83 %	116,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Non-respect des dispositions réglementaires en matière de passation des marchés publics, - utilisation abusive de la procédure de gré à gré - attribution complaisante des marchés publics - fraude et pratique de corruption dans la passation des marchés nombre élevés des recours fondés dans la passation								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraunts)	- Suivi des procédures de passation des marchés - Exploitation des rapports des observateurs indépendants (600) - analyse contradictoire des offres à la demande du MINMAP (5) sensibilisation sur le contrôle de la passation des marchés publics (séminaire organisé lors de l'installation des responsables dans les services centraux et déconcentrés)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraunts)	- Mise en place du Comité de recours - création de nouvelles commissions de passation des marchés avec comme présidents, des personnalités indépendantes ; - mise à la disposition du public, d'un numéro vert pour encourager la dénonciation des mauvaises pratiques ; renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le domaine de la passation des marchés publics tant dans les services centraux qu'extérieurs (Autorités contractantes, Maîtres d'Ouvrage, Présidents et membres des commissions de passation des marchés, etc.)								
Perspectives 2014	- Mise en place des DAO types - Étude en cours pour l'adoption du e-procurement dans la passation des marchés publics Évaluation systématique des commissions de passation des marchés								

Action 02 CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.								
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des dispositions contractuelles.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013				103,6%		
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+12,88						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 600 892 000	4 600 892 000	4 194 352 467	4 194 352 467	3 858 842 650	3 852 437 643	92 %	91,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Non achèvement des chantiers engagés ; - dépassement du plafond toléré de 30 % pour certains avenants ; - modification de la consistance et des quantités contractuelles des travaux ; - marchés exécutés au-delà des délais contractuels ; - démarrage tardif des prestations malgré la notification de l'ordre de service de commencer ; paiement des marchés fictifs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Vérification des aspects techniques des contrats ; - suivi de l'exécution des prestations ; - vérification des aspects administratifs et financiers des marchés publics pour les 3149 marchés contrôlés ; - sensibilisation sur l'exécution des marchés publics ; - apposition des visas sur les documents de paiement des marchés publics (993 visa accordé sur les 1492 décomptes reçus) ; acquisitions des moyens logistiques (84 Pick-up et 120 motos).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Systématisation dans les contrats de la présence des responsables du MINMAP au sein des commissions de réception provisoire des prestations et multiplication des descentes des contrôleurs sur les sites d'exécution des contrats (réduction du nombre des prestations fictives ou non conformes aux stipulations contractuelles) ; effectivité de l'apposition du visa sur les documents de paiement des prestations après contrôle.								
Perspectives 2014	- SUR LE PLAN STRATEGIQUE : - Reformulation de l'indicateur serait nécessaire. - SUR LA PLAN OPERATIONNEL : - Renforcement des effectifs et des capacités des personnels ; - accroissement du parc automobile ; acquisition des équipements spécifiques de contrôle.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 717

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT ET
GOUVERNANCE DU MINMAP

Responsable du programme

Mr FRU Jonathan
Inspecteur Général de l'Evaluation des Performances des Services

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le but d'améliorer la performance de ses services, le Ministère des Marchés Publics a élaboré un programme support, à côté de ses deux (02) programmes opérationnels. Placé sous l'autorité de l'Inspecteur Général de l'Evaluation des Performances des Services, le programme support assure la coordination administrative des services, renforce les capacités d'interventions des acteurs des différents programmes, et veille à la mise en œuvre des fonctions transversales que sont : la lutte contre la corruption ; le contrôle, le suivi et l'évaluation des services ; la gestion du système d'information ; la production des données et l'élaboration des indicateurs de performances ; l'appui logistique ; la gestion des ressources humaines ; l'élaboration des textes d'encadrement de la réforme et le renforcement de la coopération et du partenariat.

Pour chacune de ces fonctions, des objectifs spécifiques ont été définis à l'horizon 2015, avec pour finalité de parvenir à une exécution harmonieuse des programmes opérationnels du ministère.

OBJECTIF	Améliorer les performances des Services	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des programmes opérationnels du MIMAP
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	50.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	90.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2015
	Action 01:	AMÉLIORATION DU SUIVI ET ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
	Action 02:	RENFORCEMENT DE LA CHAÎNE PPBS
	Action 03:	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS HUMAINES, MATÉRIELLES, ET INFRASTRUCTURELLES
	Action 04:	PROMOTION DE L'ACTIVITÉ NORMATIVE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ETAT EN JUSTICE
	Action 05:	PRODUCTION ET ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES
DOTATIONS INITIALES	Action 06:	DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION
	AE 14 177 271 200	CP 11 577 271 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr FRU Jonathan, Inspecteur Général de l'Evaluation des Performances des Services	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 717 est mis en œuvre dans un contexte de réforme du système des marchés publics, de mise en place progressive des structures du ministère, de lancement effectif du nouveau cadre de management public qu'est le budget programme, et très particulièrement de l'interpellation du chef de l'Etat lors de son discours à la Nation le 31/12/2012, qui dans le cadre

de sa ferme détermination à éradiquer la corruption a déclaré compter sur le MINMAP pour lutter contre la corruption dans sa sphère de compétence.

Le mérite de ce programme sera donc de contribuer dans les faits, à assurer une cohérence d'ensemble, tout en garantissant à chaque composante/métier une autonomie suffisante lui permettant de remplir pleinement les missions de sa charge, dans une logique d'amélioration de la performance globale du Ministère.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le programme support du Ministère des Marchés Publics s'est donné pour objectif d'améliorer les performances des services du ministère. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif majeur, il a été retenu comme indicateur : le taux de réalisation des programmes opérationnels du Ministère dont la cible en 2015 a été fixé à 90%.

Au terme de l'année 2013 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du département, il apparaît un taux de réalisation des deux programmes opérationnels se situant en moyenne à 90,8%, ce qui permet au Ministère des Marchés Publics de se rapprocher de la cible projetée en 2015, soit un taux de réalisation de l'indicateur de 100%.

Cette performance a été possible grâce notamment :

- à l'accentuation de la lutte contre la corruption et les fraudes, avec la création d'une cellule interne de lutte contre la corruption, la mise en service d'un numéro vert (88 20 06 06), et les sanctions des auteurs des mauvaises pratiques, aussi bien les entreprises que les personnes physiques ;
- à la mise en place des cadres de pilotages au niveau ministériel et au niveau de chaque programme ;
- au renforcement des capacités des responsables des services centraux et déconcentrés, ainsi que des membres des Commissions de Passation dans la maîtrise des procédures de passation des marchés publics ;
- au renforcement des moyens d'action, en dotant ses services centraux et déconcentrés de mobiliers et équipements divers, du matériel informatique, ainsi que du matériel roulant destiné aux Brigades de Contrôle ;
- à l'élaboration d'un avant-projet de Code révisé des Marchés Publics ;
- à la mise sur pied d'un système de collecte et de traitement des données statistiques sur les marchés publics et ;
- à l'opérationnalisation de son site Web (www.minmap.org).

Toutefois, quelques cas de dysfonctionnements entre certains services au niveau déconcentrés ont persisté durant cet exercice.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Taux de réalisation des programmes opérationnels du MINMAP	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 14 401 146 231	CP 11 801 146 031
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -223 875 031	Ecart CP -223 875 031
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 9 825 919 468	CP 9 598 920 312
TAUX DE CONSOMMATION	68,23 %	81,34 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Fort de son caractère transversal, les résultats atteints dans l'ensemble des actions du programme ont permis de mettre en œuvre de manière satisfaisante les deux programmes opérationnels du MINMAP. les ressources affectées ont permis de : - accentuer la lutte contre la corruption et les fraudes, avec la création d'une cellule interne de lutte contre la corruption, la mise en service d'un numéro vert (88 20 06 06), et les sanctions des auteurs des mauvaises pratiques, aussi bien les entreprises que les personnes physiques ; - mettre en place des cadres de pilotages au niveau ministériel et au niveau de chaque programme ; - renforcer les capacités des responsables des services centraux et déconcentrés, ainsi que des membres des Commissions de Passation des Marchés dans la maîtrise des procédures de passation des marchés ; - renforcer les moyens d'action, en dotant ses services centraux et déconcentrés de mobiliers et équipements divers, du matériel informatique, ainsi que du matériel roulant ; - élaborer un avant-projet de Code révisé des Marchés Publics ; - mettre sur pied un système de collecte et de traitement des données statistiques sur les marchés publics ; opérationnaliser son site Web (www.minmap.org).	
PERSPECTIVES 2014	Dans le cadre de son programme support, les efforts du Ministère des Marchés Publics porteront sur : - l'intensification de la lutte contre la corruption et les fraudes dans les marchés publics ; - le développement du système d'information sur les marchés publics, notamment l'élaboration et le début de mise en œuvre de son schéma directeur informatique, la mise en œuvre de son infrastructure réseau. Il sera également question de poursuivre les activités de coopération avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), en vue de dématérialisation les procédures ; - le renforcement de se son système de collecte, de traitement et de diffusion des données, afin de disposer de l'information statistique en temps réel ; - le renforcement des moyens d'action du Ministère à travers la construction et la rénovation des bâtiments abritant certains services déconcentrés, la dotation en mobiliers et matériels de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes, en coffres forts et en véhicules pour le contrôle. Aussi, la présentation et le contenu de ce programme sera harmonisé au canevas des programmes supports recommandés à la suite du CIEP 2013.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Les tableaux de bord ci-après présentent, action par action, les performances obtenues par le programme 717 du Ministère des Marchés Publics. Six (06) actions ont été retenues au titre de ce programme.

Action 01 AMÉLIORATION DU SUIVI ET ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION										
OBJECTIF	Renforcer la cohésion des actions dans la mise en oeuvre des missions du MINMAP									
Indicateur	Intitulé:	Etat mensuel de mise en oeuvre des recommandations de la hiérarchie et des recommandations de coordination, fréquente des réunions de coordination					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%			
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2013								
	Valeur de référence:	80.0								
	Année cible:	2015								
	Valeur Cible	100.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	+18								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 599 094 000	1 599 094 000	1 695 530 389	1 695 530 389	1 481 054 226	1 379 042 220	87,35 %	81,33 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marquée par : - L'interpellation de la Très Haute Autorité de l'Etat lors de sa présentation des vœux à la Nation le 31/12/2012 qui, dans le cadre de sa ferme détermination à éradiquer la corruption, a déclaré compter sur le MINMAP pour lutter contre la corruption dans sa sphère de compétence ; - Le lancement effectif du budget programme, qui nécessite un renforcement de la coordination stratégique et opérationnelle.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Un numéro vert (88 20 06 06) mis en service ; - Une cellule interne de lutte contre la corruption créée et fonctionnelle ; - Sanctions prononcées à l'endroit des auteurs des mauvaises pratiques, suites aux rapports des missions d'évaluation des performances des services, d'investigations et d'enquêtes effectuées auprès des services centraux et déconcentrés. Il s'agit de 65 entreprises ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et 24 mois et 24 personnes physiques ayant reçus selon les cas des avertissements, des lettres d'observation, des blâmes, des suspensions. - Feuille de route annuelle du Ministère des Marchés Publics élaborée, suivi et évaluée ; - Cadre de pilotage au niveau du ministère et de chaque programme mis en place									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat de l'action a été rendu possible grâce, principalement au renforcement de la coordination stratégique, aux investigations et sanctions prises envers les auteurs des mauvaises pratiques. Toutefois, quelques cas de dysfonctionnement persistent entre certains services au niveau déconcentrés. Les ressources allouées ont été utilisées pour : - Le déploiement des missions d'inspections, d'évaluation et de contrôle dans les services centraux et déconcentrés, ainsi que dans les commissions de passation des marchés ; - L'enquête et l'analyse des manifestations de la corruption dans le système des marchés publics ; - L'organisation et le fonctionnement des sessions de la Cellule de Lutte contre la Corruption ; - L'Organisation de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés.									
Perspectives 2014	Intensifier la lutte contre la corruption, renforcer la coordination stratégique au ministère à travers les missions d'inspections, de contrôle et d'enquêtes.									

Action 02 RENFORCEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF	Renforcer le rendement des acteurs de la Chaîne PPBS dans l'élaboration des documents de la chaîne PPBS								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports produit dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		12.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	117 123 000	117 123 000	39 356 669	39 356 669	27 440 009	27 440 009	69,72 %	69,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Jeune Ministère nouvellement créé, le MINMAP ne dispose pas encore d'une stratégie ministérielle.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- PAP Actualisé; - CDMT Elaboré ; - PPA élaboré ; - Rapport d'exécution du Budget à mi-parcours produit ; TDRs de l'élaboration de la stratégie sous-sectorielle des marchés publics élaboré et validé, et Décision du Comité de Pilotage élaborée ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les documents prévus pour l'exercice 2013 ont été entièrement produits dans les délais. Plus encore, le Ministère a initié le projet d'élaboration de la stratégie du sous-secteur des marchés publics.								
Perspectives 2014	Durant l'année 2014, outre la production dans les délais des documents exigés dans le cadre de la chaîne PPBS, le MINMAP entend poursuivre et finaliser la stratégie du sous-secteur des marchés publics.								

Action 03 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS HUMAINES, MATÉRIELLES, ET INFRASTRUCTURELLES								
OBJECTIF	Améliorer les conditions de travail et renforcer l'efficacité du personnel							
Indicateur	Intitulé:		Taux de satisfaction du personnel et des usagers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+15					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 277 074 200	9 677 074 000	12 492 833 567	9 892 833 367	8 201 532 594	8 076 545 444	65,65 %	81,64 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Ministère des Marchés Publics met en place progressivement ses structures. Une part du personnel affecté n'a pas de poste de travail complet. Les capacités du personnel déployé doivent être renforcées, et les moyens logistiques de contrôle restent insuffisants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mobiliers et équipements divers, matériel informatique, ainsi que de 132 véhicules et 130 motocyclettes destinés aux Brigades de Contrôle acquis ; - Etude architecturale en vue de la construction des délégations régionales et départementales réalisée ; - 278 personnels redéployés dans les services centraux et déconcentrés ; Séminaires de renforcement des capacités des responsables des services centraux et déconcentrés, ainsi que des membres des Commissions de Passation des Marchés dans la maîtrise des procédures de passation des marchés tenues.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources utilisées ont été consacrées aux activités d'acquisition des mobiliers de bureau, du matériel informatique, des véhicules de contrôle et motocyclettes destinés aux Brigades de Contrôle, de même que l'organisation des séminaires de renforcement des capacités de certains acteurs. Toutefois, l'indicateur devra être revu, et remplacé par un autre simple et facilement mesurable.							
Perspectives 2014	Le MINMAP entend commencer la construction des locaux de ses délégations régionales et départementales, et poursuivre l'équipement de ses services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau, Equipements informatiques et matériel roulant de contrôle. Aussi, le programme de renforcement des capacités va s'étendre aux personnels des services des marchés des Maîtres d' Ouvrages et Maîtres d' Ouvrages Délégués.							

Action 04 PROMOTION DE L'ACTIVITÉ NORMATIVE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ETAT EN JUSTICE									
OBJECTIF	Vulgariser les textes réglementaires dans le domaine des marchés publics								
Indicateur	Intitulé:		Reduction du nombre de contentieux resencés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+21						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	63 450 000	63 450 000	53 350 000	53 350 000	29 987 760	29 987 760	56,21 %	56,21 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Compte tenu de la réforme du système des marchés publics, il devient impératif d'arrimer les textes antérieurs au contexte actuel.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- avant-projet de Code révisé des Marchés Publics élaboré. - cadre d'exercice des activités du secteur des marchés publics codifié ; - commissions de passation des marchés mis en place ; actes réglementaires relatifs à l'organisation des activités au niveau de certains services élaborés, et actes contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens financiers consacrés à l'action ont permis d'assurer une participation active aux travaux relatifs à l'élaboration d'un avant-projet de code en relation avec l'ARMP et les départements ministériels concernés, de mener des investigations en marge des conventions relatives à des prestations diverses signées par le MINMAP, de suivre les recours en justice, ainsi que les différends instruits dans le cadre du Comité d'examen des différends.								
Perspectives 2014	- Poursuivre les activités en relation avec l'élaboration des projets de texte, dans le but de Veiller au respect des droits et règlements au MINMAP ; - Réviser l'objectif et l'indicateur pour mieux prendre en compte l'ensemble des activités de cette action.								

Action 05 PRODUCTION ET ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES

OBJECTIF	Mettre à la disposition des décideurs, des outils de prise de décisions et d'évaluation des performances								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		9.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1,5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	64 630 000	64 630 000	67 617 999	67 617 999	52 054 842	52 054 842	76,98 %	76,98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans une administration résolument tournée vers un management axée sur la performance, l'élaboration des indicateurs de performances, et la production des données statistiques en vue renseigner ces indicateurs deviennent impératifs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- données statistiques auprès des Commissions de passation des marchés publics, des autorités contractantes, des brigades de contrôle des marchés publics, de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) et du quotidien Cameroon Tribune régulièrement collectées ; - recueil de statistiques sur les marchés publics de 2012 produit ; guides d'entretiens en vue de l'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics élaborés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les deux activités majeures de cette action ont portées sur la production d'un recueil de statistique et l'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics. Au terme de l'exercice 2013, Le premier a été produit dans les délais, et les tâches à effectuer dans le cadre du MINMAP sont effectuées pour le second. Les tâches restantes doivent être effectuées dans un cadre plus élargi avec l'ARMP. Les ressources affectées à l'action ont servi à : - rédiger et produire le recueil de statistiques sur les marchés publics de l'exercice 2012 ; - effectuer des missions de collecte périodique des données sur le terrain à travers des descentes ; - développer une application de saisie et de compilation rapide des données collectées ; - Elaborer les guides d'entretiens								
Perspectives 2014	Poursuivre les travaux d'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics, et développer davantage le module de traitement de l'application, afin d'avoir en temps réel l'ensemble des informations nécessaire à l'évaluation de la performance du ministère.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION

OBJECTIF	Optimiser les performances de tous les services à travers le traitement rapide des flux de données du système d'information par la collecte, le traitement et la vulgarisation en temps réel avec un système d'archivage sécurisé							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de domaines automatisés et ou dématérialisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	55 900 000	55 900 000	52 457 607	52 457 607	33 850 037	33 850 037	64,53 %	64,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le MINMAP vient d'intégrer ses locaux constitués de deux bâtiments distants d'une cinquantaine de mètre. il n'y existe à présent aucun réseau interne, ni de connexion internet. Par ailleurs, le Ministère s'est fixé pour objectif de dématérialiser les procédures de passation des marchés publics, pour accroître la transparence dans les marchés publics.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- fibre optique avec accès internet à haut débit dans ses services centraux connectée ; - site web du MINMAP opérationnel ; - travaux en vue de la mise œuvre d'un réseau informatique unifié dans les bâtiments A et B du MINMAP entamés, notamment la réalisation d'un faux-planché dans la salle serveurs, le tracé du parcours des câbles pour la pose des goulottes et le passage des fils (réseau secouru) ; Mémorandum d'entente avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) dans la perspective de la mise en place du projet e-procurement signé.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Pour cette année, les activités ont porté principalement sur la mise en place de l'infrastructure réseau dans les services centraux, laquelle devra par la suite faciliter l'opérationnalisation du schéma directeur informatique du Ministère et partant, l'automatisation des domaines.							
Perspectives 2014	- Développer des applications dans le but d'optimiser le fonctionnement des services, notamment le courrier, les archives, la programmation ; - Poursuivre et finaliser la mise en place d'un réseau informatique unifié dans les bâtiments A et B du ministère ; Poursuivre les activités de mise en place du e-procurement dans le cadre de la coopération avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), notamment la signature de l'accord de convention.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**
- 3.2. LEÇONS APPRISES**
- 3.3. PERSPECTIVES 2014**